



COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Séance du 23 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 décembre 2025, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 19 décembre 2025, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mmes FELICETTI – CHARREAU – MARET – CHARDON – ROGER - MM. DESCHAMPS – MORI - FAUCHER – TROLIO – LEFORT – LANTERNAT - BLAZQUEZ

Absents excusés : Mme GADBOIS pouvoir à M. LEFORT
Mme ASLOUDJ – M. VALDEVIT

Absents : Mmes LACOINE - EL JAMI - M. ROYNEL

Secrétaire de séance : Michel TROLIO

SUBVENTION SEJOURS PEDAGOGIQUES
ANNEE SCOLAIRE 2025 – 2026

Afin de permettre aux élèves de participer à des séjours pédagogiques organisés par les établissements d'enseignement public secondaire, au cours de l'année 2025-2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE d'allouer une subvention de **75,00 euros par élève**, pour des séjours d'au minimum 3 nuitées, qui sera versée à l'agent comptable de cette opération, pour la participation effective des élèves de Frignicourt à ces séjours.

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 du budget communal.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

La Maire de Frignicourt
Annick FELICETTI

